



Association Francophone des Académies Olympiques

Colloque **Francophonie et Olympisme**

Samedi 14 septembre 2013, Nice (France), hôtel Park Inn

Francophonie et olympisme : un regard français

Par M. André LECLERCQ
Président d'honneur fondateur de l'AFAO

Pour célébrer la fondation de la première république française née le 22 septembre 1792, la Convention propose rien de moins que de rénover les JO ! Ainsi, Gilbert Romme, député montagnard, monte à la tribune : « *C'est après quatre ans de Révolution et dans l'année bissextile que la nation, renversant le trône qui l'opprimait s'est établie en république... après une première disposition que la concordance avec les observations astronomiques rend nécessaire, la période sera toujours de quatre ans pour le jour intercalaire de février : les jeux publics que vous instituerez la rapprocheront de l'Olympiade des Grecs : nous vous proposons de l'appeler l'Olympiade française...* ».

Le 22 septembre 1796 a lieu la « Première Olympiade de la République » devant 200.000 personnes rassemblées sur le Champ de Mars.

« *Rien n'est plus fort qu'une idée dont l'heure est venue* » disait Victor Hugo. Pour qu'une telle restauration (qui ne survivra pas à sa deuxième édition) des jeux antiques ait lieu, il faut, d'une part en connaître les valeurs constantes et, d'autre part, utiliser des jeux existants comme support pour construire l'évènement. Différentes tentatives auront lieu avant que l'idée soit suffisamment partagée pour que son heure soit venue.

L'importance de l'histoire originelle

L'ouvrage *Les voyages du jeune Anacharsis en Grèce* publié en 1787 par l'abbé Barthélemy est un véritable best seller.

Pour sortir de l'obscurantisme, le "siècle des Lumières" est vivement inspiré par la littérature, en particulier par les textes antiques traduits et enseignés par les religieux, prêtres et moines. Cette appétence sera renforcée par les découvertes archéologiques des mondes grecs et romains.

L'ouvrage de l'abbé Barthélemy est largement inspiré par celui d'un écrivain grec du II^e siècle ap. J.-C., Lucien de Samosate, qui a publié des petits traités. Parmi ses dialogues on trouve l'*Anacharsis* où le philosophe scythe Anacharsis vient rendre visite au législateur athénien Solon (Anacharsis et Solon seront rangés au nombre des Sept Sages) en 588 av. J.-C. et dans lequel le visiteur interroge, non sans malice, son hôte sur l'utilité du sport alors qu'ils visitent Olympie. Nous nous situons à l'articulation entre la période archaïque, celle de la pensée mythique, où les poètes (Homère, Simonide, Pindare...) chantent un sport fin en soi et la période classique, celle du début de la pensée analytique, où les premiers philosophes (Platon, Xénophon,...) vont introduire la raison d'Etat avec un sport "utile". Un sport culture à part entière d'un côté, un sport élément de culture de l'autre : la ligne sportive et la ligne olympique trouvent là leurs origines et elles vont interférer au cours des siècles.

Proposition n°1 : **Constituer en langue française une base documentaire de l'histoire lointaine du sport**, afin de

- saisir l'**origine** profonde, les sources culturelles ;
- rendre plus significatives les **analogies de situation** : essentiel - inessentiel, des leçons pour le présent ;
- découvrir le sport, dans son développement, comme une **culture à part entière**.

Les origines et migrations des jeux préfigurant le sport moderne

La fin des Jeux olympiques coïncide avec la fin de l'Empire romain d'occident. N'oublions cependant pas l'Empire romain d'orient. A Rome (et à ses jeux du cirque), succèdent Byzance et son hippodrome où les décisions politiques sont asservies aux résultats sportifs, comme nous l'avons évoqué à Beyrouth en 2009 à l'occasion de la création de l'AFAO.

L'éclatement de l'Empire romain d'occident (en 476, les derniers JO ayant été tenus en 393 après une période de douze siècles sans interruption) fait qu'il n'y a plus cette unité de langage et de culture qui avait permis le développement d'une véritable institution sportive. Au Moyen Age, le sport retourne à l'état de jeux populaires traditionnels où l'on joue pour se rencontrer.

Si les textes sur les jeux manquent à l'historien, le linguiste vient à son secours. Heiner Gillmeister, professeur à l'Université de Bonn et auteur de *Tennis. A Cultural History*, fut l'invité du Centre lillois de recherche en analyse du sport le lundi 9 mars 1998 pour animer une conférence-débat sur le thème *Les sports et les jeux : origines et diffusion*. Il fut plus particulièrement question des jeux de balle. On joue à la balle depuis les temps les plus lointains. Dans *L'Odyssée* « *La fille du roi lança une balle à une de ses femmes, mais elle la manqua, et jeta la balle dans un remous profond* », c'est ainsi que Nausicaa attira l'attention d'Ulysse. Par l'iconographie, nous savons que l'on jouait à la balle dans bien d'autres civilisations (par exemple les bergers jouant avec leur crosse). Par contre, jamais nous n'avons trace d'une pratique compétitive antique de jeu de balle (pas plus que de natation d'ailleurs). Pour Heiner Gillmeister « *... le point de départ est le tournoi chevaleresque, tel qu'il était pratiqué au Moyen Age au nord de la France...* » où le peuple dispute son tournoi de chevalerie en jouant à la primitive soule, sur le même terrain, avec les mêmes mots et les mêmes principes. C'est ainsi que, pour les jeux de balle, la linguistique permet, à partir des termes picards et flamands et leurs transpositions dans les autres langues, de situer l'origine du tennis, du golf, du cricket et leurs migrations.

Proposition n°2 : **promouvoir les recherches linguistiques des débuts de la langue française à nos jours pour comprendre les transmissions et se donner plus de réactivité néologique et terminologique.**

Les jeux populaires traditionnels passeurs d'histoire

Au Moyen Age, avec ses tournois et ses jeux promus ou vilipendés - la soule, qui fut interdite, mais à laquelle tout le monde joue ; la joute (qui voit sa fin avec la mort d'Henri II en 1559) ; la paume, à la main, puis, vers 1450, avec une raquette (y compris les femmes) ; la crosse et son dérivé le mail qui a à son tour pour dérivés le croquet et le billard ; la lutte ; le tir à l'arc à la perche ; les jeux de boules (ou de bourles), de palets, de quilles... - succède la Renaissance. « *Cependant, l'esprit de la Renaissance allait tuer le sport du Moyen Age. La chevalerie était sportive, l'humanisme ne le fut pas. ... Il y avait cent quatorze Jeux de paume à Paris en 1657 ; à la veille de la Révolution, il en restait dix, ...* » écrit Lucien Dubech en 1930 dans *Où va le sport ?*. Mais la France allait tout de même inspirer l'Angleterre : « *En 1598, l'Anglais Dallington, qui venait de voyager sur le continent, décrit la France comme un pays qui pratique les exercices physiques de manière immodérée. Il reproche aux Français d'avoir corrompu les Anglais, qui les imitent en tout, en particulier dans leur passion pour les exercices violents ...* » selon le même auteur.

La Révolution française s'intéressa aux Jeux olympiques comme le souligne en 1996 Alain Arvin-Bérod dans *Les Enfants d'Olympie* : « *Un public de plus en plus large se passionne pour la restitution des épopées antiques et pour leurs héros. Le spectacle des Jeux olympiques détaillé par Barthélémy exprime à la fois la fidélité à l'histoire et l'intérêt pour les idées nouvelles. L'abbé insiste en effet sur le symbolisme des Jeux olympiques glorifiant la nation, la fraternité et l'héroïsme des "hommes libres". De plus, dans l'intense vie politique de la France, ce sont des dirigeants aux idées et aux opinions très diverses qui font un éloge unanime des Jeux olympiques. De Talleyrand et Mirabeau à Saint-Just en passant par Danton, c'est-à-dire de la droite à la gauche, tous sont fascinés par les héros d'Olympie.* ». Cet intérêt ne débouchera cependant pas sur une restauration et un siècle sera encore nécessaire à la maturation de cette idée pour que son "heure" vienne.

Proposition n°3 : **développer les études sur les jeux traditionnels dans chaque ANO afin de favoriser et valoriser une approche multiculturelle.**

Le rôle de Pierre de Coubertin

L'appel de la Sorbonne pour le rétablissement des Jeux olympiques, la création du Comité international olympique le 23 juin 1894, les Jeux de Paris en 1900 - alors que les Jeux d'Athènes en 1896 auraient pu n'être qu'une tentative de plus de restauration des J.O. (en Grèce déjà, en Angleterre, en Suède, en Prusse, aux U.S.A., en France avec les Jeux du petit séminaire du Rondeau à Grenoble où s'illustra le Père Henri Didon, père de la devise olympique, ...) - ne rencontrent pas un grand écho. Et pourtant, que de chemin parcouru par les JO en un peu plus d'un siècle !

Pourquoi ce succès ? Coubertin agit dans un contexte favorable et sa "raison d'Etat" porte un nom : l'Olympisme.

« Pourquoi ai-je rétabli les Jeux olympiques ? Afin d'ennoblir et de renforcer le sport, pour assurer son indépendance et sa pérennité et lui permettre de mieux remplir le rôle éducatif qui lui incombe dans le monde moderne. Afin d'élever chacun des athlètes dont l'existence même est nécessaire pour que la communauté s'engage en faveur de l'athlétisme et qui, par leur succès, deviennent des modèles à suivre. ». Pierre de Coubertin mena toute sa vie une croisade pour une réforme de l'éducation, il est l'auteur d'une œuvre pédagogique considérable. La compétition est multisports, il ne s'agit donc pas d'un sport, mais du sport. Le champion n'est pas le but (un sport de masse que l'on développe pour former des champions), il est un moyen, l'exemple pour que tous fassent du sport : "tous les sports, pour tous".

Le but de l'éducation sportive (physique et morale) n'est plus la formation du guerrier mais, tout au contraire, la paix sociale. Les Jeux olympiques ont pour vocation de permettre à tous les peuples, à toutes les nations (les Comités nationaux olympiques sont autonomes par rapport à leur gouvernement) de se rencontrer. S'il ne suffit pas de se rencontrer pour s'aimer, au moins ainsi ne demeure-t-on pas étranger l'un à l'autre.

La restauration des Jeux olympiques a réussi parce qu'elle s'inscrivait dans le cadre d'un projet humaniste universel : « Le but de l'Olympisme est de mettre partout le sport au service du développement harmonieux de l'homme », nous dit la Charte olympique. L'Olympisme est donc du "sport plus" : on met le sport au service d'un idéal en relation avec la société.

Proposition n°4 : **participer à la diffusion de l'œuvre de Pierre de Coubertin avec les comités éponymes.**

De l'histoire à la construction du futur

Pour défendre les valeurs du sport, il faut savoir les préserver. Le sport a une mémoire et il est mémoire : un héritage à sauvegarder. La dimension culturelle et historique du sport doit recevoir la reconnaissance institutionnelle qu'il a acquise dans la société comme vecteur de civilisation.

Culture à part entière, le sport est créateur de lien social. Cette mixité sociale s'exerce sur des valeurs fondées sur le respect de la règle, des autres et de soi-même.

Proposition n°5 : **poursuivre et renforcer les démarches de l'opération MéMoS (mémoire du sport) dans chaque ANO pour favoriser une meilleure connaissance de l'histoire du sport**, afin de

- ne pas laisser perdre un **patrimoine** d'expérience humaine ;
- démasquer les **mystifications et les contrevérités** pas toujours innocentes ;
- comprendre la construction progressive des **structures de l'institution sportive**, continuités et discontinuités.

Culture sportive et éducation olympique

(Congrès olympique 2009, « Le mouvement olympique dans la société », Thème 4 : « L'Olympisme et la jeunesse », 4.1 Vers une société active)

A l'école, il faut aussi aller plus loin que la seule éducation physique. Le Livre blanc *Enseigner et apprendre : vers la société cognitive* de la Commission européenne (1995) offre une très intéressante grille de lecture pour examiner la dimension éducative du sport. Selon ce Livre blanc, la mission fondamentale de l'éducation est de contribuer au développement de la culture générale. Il s'agit d'accroître la capacité à saisir la signification des choses, la capacité à comprendre et à créer, la capacité à juger et à choisir : « *Échapper aux critères subjectifs et émotionnels pour faire des choix réfléchis* ».

En tant qu'outil de diffusion de la culture, le sport a été jusqu'ici peu utilisé et pourtant il a l'avantage d'impliquer les différents lieux d'éducation. À l'école, au-delà de la seule éducation physique, il concerne toutes les disciplines. Autour de l'école et en dehors, une immense institution sportive associative permet à chacun de se réaliser. Enfin le sport est largement présent dans le paysage audiovisuel et dans les nouveaux moyens d'information et de communication. Telle est la force du sport, il est présent dans l'éducation formelle, non formelle et informelle.

A l'école, le sport ne doit pas être considéré comme une discipline scolaire supplémentaire car il concerne toutes les disciplines, auxquelles il apporte un support concret du jeu pris au sérieux. La compréhension des mécanismes corporels et des gestes sportifs relève des lois universelles de la mécanique ; leur description fait intervenir des éléments de mathématiques et de sciences physiques. Cette mécanique appartient à un être humain dont le fonctionnement obéit aux règles des sciences de la vie et de la santé. Situé dans un environnement, cet être vivant est soumis aux règles des sciences de la nature. Le sport est une aventure qui se construit dans l'espace et dans le temps, il offre son champ aux sciences humaines et sociales. Largement présent dans l'art et la littérature, le sport réunit raison et création et il ouvre un large champ à l'approche philosophique.

Proposition n°6 : **envisager le sport comme média de la culture et l'olympisme comme vecteur d'éducation à travers des classes olympiques, des ateliers « sciences et sport », des camps olympiques par exemple pour ne reprendre ici que l'expérience française.**

André LECLERCQ

